

DOCUMENTS  
INDEX UNIT

MASTER

21 DEC 1950

M. | |

RESTRICTED  
SR/LM.31  
15 août 1949  
FRENCH  
ORIGINAL: ENGLISH

COMPTE RENDU ANALYTIQUE D'UNE SEANCE  
ENTRE LA COMMISSION DE CONCILIATION  
ET LA DELEGATION D'ISRAEL

tenue à Lausanne le lundi 15 août  
1949, à 10 heures 30

Présents: M. Yalcin (Turquie) - Président  
M. de Boisanger (France)  
\*M. Rockwell (Etats-Unis)  
M. de Azcárate - Secrétaire Principal  
M. Elias Sasson ) - Représentants  
M. Reuven Shiloah ) d'Israël

\* suppléant

-----

Le **PRESIDENT** fait remarquer que la délégation d'Israël, comme la Commission, n'ignore nullement que le problème des réfugiés est d'une extrême urgence, que la situation des réfugiés devient de jour en jour plus critique et qu'étant donné l'amenuisement rapide des fonds dont on dispose pour une aide extraordinaire, il faut que l'on trouve sans retard une solution à ce problème. Il est donc nécessaire que l'on parvienne rapidement à un accord entre les parties sur certains points essentiels. Pour cette raison, la Commission a établi un memorandum adressé, en termes identiques, à la délégation d'Israël et aux délégations arabes et tient la présente séance pour présenter ce memorandum à la délégation d'Israël. La Commission ne demande pas de réponse immédiate attendu que ce memorandum demandera à la délégation israélienne une étude attentive et peut-être une consultation avec son Gouvernement; mais le Président espère que la délégation d'Israël pourra répondre dans un délai d'une semaine.

Le memorandum du 15 août de la Commission (IS/35) est alors remis à la délégation israélienne.

M. SHILOAH affirme à nouveau que son Gouvernement est pleinement conscient de l'urgence du problème des réfugiés; c'est pourquoi il a été amené à modifier sa politique en ce qui concerne les réfugiés de la façon indiquée par sa délégation, à

la reprise des conversations, après la suspension. Sa délégation étudiera le memorandum de la Commission avec le plus grand intérêt et espère que les observations qu'elle fera éventuellement seront constructives et de nature à faire progresser les travaux de la Commission.

Le PRESIDENT remercie M. Shiloah de ses observations et note qu'elles sont faites dans l'esprit de collaboration et de conciliation dont la délégation israélienne a toujours fait preuve.

-----